



Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste poursuit son travail de mobilisation pour un réaménagement citoyen de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul.

PATRO SAINT-VINCENT-DE-PAUL, UNE VICTOIRE POUR LA MOBILISATION CITOYENNE

La Ville annonçait en décembre dernier qu'elle rachetait l'îlot Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que le terrain connexe du garage à Jojo. . [...]

PAGE 6

RUES PARTAGÉES

Quand la Ville entend les revendications citoyennes

PAGE 3

RÉSISTANCES FÉMINISTES

PAGE 7

LES HAUTS ET LES BAS DU DÉNEIGEMENT

PAGE 8



Deviens membre du Compop
Le Comité populaire Saint-Jean Baptiste
c'est : le Jardin populaire du faubourg



780, rue Sainte-Claire, Québec (Qc), G1R 5B9 | 418-522-0454 | comite.populaire@videotron.ca



UNE COALITION RÉGIONALE S'ORGANISE SUR LES ENJEUX DE JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE

Par Naélie Bouchard-Sylvain du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Records de chaleur, sécheresses, inondations, récoltes décimées, tornades, feux de forêts ou pandémies : les conséquences du saccage de l'environnement se font sentir tous les jours, ici et à travers le monde. Les impacts sur les populations sont tout aussi nombreux et fragilisent les droits humains (droit à la santé, à la sécurité, à l'alimentation saine, à l'eau et même le droit à la vie). Malgré tout, les gouvernements du Québec et du Canada continuent de faire passer les profits avant le bien-être de la population. Pensons par exemple à la hausse des normes de nickel, à la privatisation de la santé, à la destruction des milieux naturels ou au forage autorisé pour Bay du Nord.

Journal de quartier publié à 5 500 exemplaires, quatre ou cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles sont des espaces de parole pour les auteur-ice-s, et sont portés par un souci d'inclusivité. Diverses techniques d'écriture inclusive y sont valorisées.

Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro

Pascaline Lamare, Agathe Légaré, Vincent Baillargeon, Fabien Abitbol, Andrée O'Neill

Ont aussi contribué

Le Bourdon du faubourg, Charles Beaudoin-Jobin, Judy Coulombe, travailleuse du Regroupement des groupes de femmes RGF-CN, Virginie Larivière, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté, Centre Femmes d'aujourd'hui, Jonathan Carmichael, Bureau d'animation et information logement (BAIL), Naélie Bouchard-Sylvain, Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, Marie-Hélène Deshaies

Mots croisés

Agathe Légaré

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Vincent Baillargeon (418-522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9
418-522-0454
www.compoppop.net
comite.populaire@videotron.ca

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compoppop : compoppop.net/polinfo.

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.



Devant l'urgence d'agir, une Coalition régionale s'est formée

Devant ce constat d'échec des gouvernements, de l'urgence climatique qui s'accélère et de l'augmentation des inégalités sociales, des groupes communautaires, écologistes, féministes, étudiants et syndicaux ont formé une Coalition régionale pour la justice climatique et sociale. « À l'instar des différentes initiatives de luttes aux changements climatiques qui existent déjà dans la région, notre coalition souhaite bâtir un véritable mouvement populaire afin de s'assurer que la transition énergétique (désormais inévitable) ne soit l'occasion pour l'élite de continuer de s'enrichir sur le dos de la population », explique Judy Coulombe du Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale.

Accélérer la lutte et l'adaptation aux crises climatiques et de la biodiversité

Les groupes membres de la Coalition ont inscrit tout en haut de leurs priorités d'action l'accélération de la lutte et l'adaptation aux crises climatiques et de la biodiversité, notamment par la sortie des énergies fossiles. Pour Marie-Soleil Gagné, directrice générale d'Accès transports viables, « il est clair que la transition écologique ne pourra pas se faire à temps pour éviter le pire si nos gouvernements ne font pas preuve de courage politique dès maintenant. Les transports et l'industrie représentent la part du lion de nos émissions de GES, il faut donc inévitablement un changement en profondeur de notre rapport à ces secteurs ».

Rebâtir le filet social et réduire les inégalités

Les organismes communautaires travaillent au quotidien avec les personnes les plus à risque de subir les conséquences des changements climatiques sur la santé, le logement, l'alimentation, etc. « On sait pertinemment que l'impact de la hausse du panier d'épicerie causée par les ravages sur les cultures affecte plus durement les personnes en situation de pauvreté, mais ça va beaucoup plus loin que ça. En période de crise, par exemple, les femmes sont plus à risque de subir des violences, qu'elles soient physiques ou économiques », rapporte Judy Coulombe du Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale.

Une transition juste qui ne laisse personne derrière

Nos gouvernements doivent de toute urgence réinvestir dans les services publics et réduire drastiquement les inégalités économiques qui ne cessent de se creuser. « De plus, la transition énergétique implique de grands changements qui vont inévitablement affecter nos milieux de travail et nos communautés. Les travailleuses et les travailleurs sont sur le terrain, ils et elles savent comment ça marche et ont des idées pour changer les choses pour le mieux, on n'a pas les moyens de se priver de leur expertise et de leur savoir. On doit s'assurer que la transition soit juste et qu'on ne laisse personne derrière », a déclaré François Proulx-Duperré du Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches (CSN).

Grande mobilisation le 22 avril

Les sondages le disent, près des trois-quarts de la population canadienne craignent les conséquences des changements climatiques. À peu près la même proportion de la population estime que les gouvernements n'en font pas assez. « Notre défi, c'est de convaincre le monde de se mobiliser, de leur rappeler qu'on a le pouvoir de changer le cours des choses pour le mieux. C'est dans des projets de société comme la justice climatique et sociale et la transition énergétique qu'on peut avoir, en tant que nation, une mainmise sur le futur dans lequel nous voulons vivre », a rapporté Thomas Harton, de l'Association étudiante de Sciences sociales de l'Université Laval.

Annoncez-vous dans



L' **INFOBOURG**

vue par plus de **5000**

RUES PARTAGÉES : QUAND LA VILLE ENTEND LES REVENDECTIONS CITOYENNES

Par Pascaline Lamare

Depuis 2005, le comité Aménagement du Comité populaire développe le concept de rues partagées. Ce travail est en voie de s'étendre dans plusieurs rues du quartier, dès cette année.



Des membres du comité Aménagement du Compop ainsi que résident·e·s de la rue Saint-Gabriel en action le 9 février 2020.

Pour rappel, une rue partagée est une rue où piéton·ne·s, cyclistes et automobilistes ont un égal accès à la chaussée, et où la vitesse est limitée à 20km/h. Un premier projet pilote a été réalisé sur la rue Sainte-Claire (l'inauguration a eu lieu en octobre 2013) et nous travaillons depuis à l'export du concept pour d'autres rues du faubourg. Un travail de fond, qui semble enfin avoir été entendu par l'administration municipale et les services de l'urbanisme.

Rapidement après son entrée en fonction, l'administration Marchand ont en effet mis en place une série de consultations visant à réaménager des rues du quartier, qui a connu une première expérience de rues conviviales à l'été 2021. Les consultations, faites dans le cadre de la Vision de la mobilité active dont s'est dotée Québec depuis quelques années, ont révélé un appui massif des résident·e·s du Faubourg au concept de rues partagées, qui favorise une mobilité sécuritaire et une appropriation de la chaussée par toutes et tous. Depuis des années, le Comité populaire rappelle que le faubourg est un quartier idéal pour des aménagements de rues partagées. Avec ses trottoirs étroits et encombrés, son déneigement aléatoire des trottoirs, ses chutes de glace au printemps et son inclinaison prononcée, les résident·e·s ont déjà pris l'habitude de marcher en plein cœur de la chaussée. Les rues partagées répondent à un besoin concret pour améliorer la sécurité et la qualité de vie de toutes et de tous.

Les rues ciblées sont Claire-Fontaine, Lockwell, Saint-Gabriel et des Zouaves ainsi que les rues Saint-Olivier, de la Tourelle, Philippe-Dorval et Sutherland. Une consultation a eu lieu en mars 2022, et les concepts retenus pour l'aménagement d'un premier secteur (en l'occurrence les rues Saint-Gabriel, des Zouaves, Claire-Fontaine et Lockwell) ont été présentés à la population en juin dernier. En particulier, les rues Saint-Gabriel et des Zouaves sont amenées à devenir des rues partagées, ce qui répond aux revendications portées par le Comité populaire depuis plusieurs années. Rappelons que le Comité souhaite également que les rues du Marché-Berthelot et de La Chevrotière soient aménagées en rues partagées et qu'il continuera à travailler en ce sens.

La Ville souhaite réaliser les travaux en 2023, pour les rues Lockwell et Claire-Fontaine, et 2024, pour les rues Saint-Gabriel et des Zouaves, qui exigent des travaux plus importants. Une soirée d'information relative à la placette Marc-Boutin (au coin Saint-Gabriel, Scott et Saint-Patrick) et aux concepts finaux de rues partagées se tiendra au printemps 2023. La Ville devrait également revenir auprès des résident·e·s au printemps pour présenter les concepts retenus pour le réaménagement des rues Saint-Olivier, de la Tourelle, Philippe-Dorval et Sutherland. Le Comité populaire continue de suivre ces dossiers de près pour s'assurer que ce sont en priorité les citoyen·ne·s que l'on écoute pour le réaménagement des rues du quartier.

SORTIR DE LA CRISE DU LOGEMENT DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ

Par Vincent Baillargeon



400 personnes prenant part à la manifestation du FRAPRU du 16 février dernier.

Les crises du logement vécues par les locataires s'enracinent dramatiquement et les mesures structurantes pour en sortir se font attendre. Selon les données sur les coûts de logement des derniers recensements, ce sont 116 000 logements locatifs abordables au loyer inférieur à 750 \$ qui ont été perdus au Québec de 2016 à 2021, dont près de 16 000 à Québec.

Les plus récentes données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) confirment que la situation du marché locatif se détériore rapidement à Québec et au Québec. Le taux d'inoccupation à l'échelle de la province, de 1,7 %, est à son plus bas depuis 2004. Pour sa part, le taux d'inoccupation dans la grande région de Québec se situait à 1,5 % en octobre 2022, soit le plus bas niveau depuis 2010. Les logements dont le loyer est de moins de 1000 \$ par mois sont encore plus rares avec un taux d'inoccupation de moins de 1 %.

UNE LUTTE CITOYENNE DANS LE LITTORAL EST PAR ET POUR LES CITOYEN·NE·S DU QUARTIER

Par Marie-Hélène Deshaies

Créée à l'initiative du Conseil de quartier de Maizerets en 2020 puis devenue officiellement organisme communautaire en janvier 2022, la Table citoyenne Littoral Est a comme objectif de promouvoir un développement du Littoral Est (quartiers Maizerets, Vieux-Limoilou et Vieux-Moulin) qui réponde aux besoins des populations qui y vivent. Selon une perspective de défense collective des droits, la Table regroupe et mobilise les résident·e·s de ces quartiers autour d'enjeux d'environnement, d'habitation et d'aménagement urbain.

Gracieuseté

C'est le projet de zone d'innovation, d'abord appelé Zone d'innovation Littoral Est (ZILE) puis rebaptisé InnoVitam qui a été la bougie d'allumage de cette mobilisation citoyenne. Porté par la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, ce projet prévoit l'implantation d'une zone d'innovation techno-industrielle en plein cœur de ces quartiers habités sans considération et sans prise en compte des besoins et de la réalité des populations qui y demeurent. Rattrapée par l'actualité, la Table citoyenne Littoral a également été au cœur d'une importante mobilisation contre le projet d'agrandissement du Port de Québec (projet Laurentia) et contre la hausse de la norme de nickel. Le projet Laurentia est tombé (du moins pour l'instant) à la suite du refus du gouvernement fédéral d'appuyer le projet mais la hausse de la norme de nickel a malheureusement été adoptée en avril 2022 par le ministre Charrette malgré une importante opposition citoyenne et scientifique.

La Table poursuit maintenant ses actions contre le projet InnoVitam. Rappelons que la Ville de Québec souhaite vendre une quinzaine de terrains publics municipaux et ainsi attirer de grandes entreprises privées internationales. Face à ce projet qui aura comme conséquences d'accroître le mouvement de gentrification en cours et d'expulser des locataires à faible et moyen revenus du secteur, la Table citoyenne propose des alternatives afin que ces terrains publics puissent répondre aux besoins des populations. Les principales revendications de la Table sont : 1) la transformation du garage municipal (coin Henri-Bourassa et Canardière) en centre social autogéré; 2) l'adoption d'un plan d'urgence en matière de logement pour les quartiers de la Canardière; 3) la réalisation d'une forêt urbaine et l'accès au fleuve pour les citoyen·ne·s du secteur; 4) une gouvernance citoyenne de la vocation des terrains ciblés. La mobilisation se continue et les membres de la Table citoyenne sont bien déterminé·e·s à protéger leurs quartiers et les populations qui y demeurent !

Pour plus d'informations sur les actions et activités de la Table citoyenne Littoral Est:

<https://www.littoralcitoyen.org/>

<https://www.facebook.com/PourUnLittoralCitoyen>

Pour l'agglomération de Québec, le loyer moyen des logements libres explose et se situe maintenant à 1313\$/mois.

Selon le FRAPRU, seul le secteur sans but lucratif peut contribuer à l'augmentation pérenne du parc de logements réellement abordables. Alors que plus de 38 000 ménages sont en attente d'une habitation à loyer modique et que plusieurs milliers d'autres espèrent une place en coopérative et OSBL d'habitation, les 5152 logements sociaux construits les quatre dernières années s'avèrent largement insuffisants. « Pire, aucune unité n'est actuellement disponible dans un programme gouvernemental québécois pour soutenir la construction de nouveaux logements sociaux, comme AccèsLogis. Cela ralentit et complexifie le développement de nouveaux projets », dénonce Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU.

Malheureusement, très peu de voix se font entendre en ce moment pour dénoncer la situation de la crise du logement, notamment chez les élu·e·s caquistes de la Capitale-Nationale avec en tête Jonatan Julien, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale. Pour le Comité populaire Saint-Jean Baptiste, il est de la responsabilité de Jonatan Julien de s'assurer que son gouvernement finance en grand nombre les unités de logement social dont les ménages mal-logés ont grandement besoin. Il le doit aux 15 365 ménages de la ville de Québec qui doivent composer avec un logement trop petit, insalubre ou trop cher et qui en arrachent. Selon le FRAPRU et ses groupes, la Ville de Québec a besoin d'une minimum de 4270 nouveaux logements sociaux en 5 ans pour répondre aux besoins les plus pressants des mal-logé·e·s.

S'ORGANISER CONTRE LES HAUSSES DE LOYER

Par Jonathan Carmichael, Bureau d'animation et information logement (BAIL)

Depuis quelques années, des groupes communautaires de Québec unissent leurs forces lors de la période de pointe du renouvellement des baux afin de lutter contre les hausses abusives de loyer. L'an dernier, les groupes ont donné un nom à cette alliance ponctuelle : la Coalition de Québec contre les hausses de loyer. Elle est formée d'Action-logement Duberger-Les Saules, du Bureau d'animation et information logement, du Comité des citoyens-ne-s du quartier Saint-Sauveur, du Comité logement d'aide de Québec Ouest, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, de la Ruche Vanier et de la Table citoyenne du Littoral Est.



Manifestation du 1^{er} février organisé par la Coalition de Québec contre les hausses de loyer.

Informer et lutter

Pour 2023, la Coalition a choisi d'orienter son action autour de deux axes : informer les locataires quant à leur droit de refuser les hausses de loyers et lutter pour revendiquer un gel des loyers.

Côté informations, les groupes n'ont pas chômé. La saison des hausses a démarré sur les chapeaux de roue cette année. En date du 17 février, déjà près de 500 locataires ont utilisé le service d'information offert par certains groupes afin d'évaluer si la hausse de loyer demandée par leur propriétaire est abusive, ce qui est environ le double de l'an dernier à la même période. De plus, quelques milliers de tracts d'information ont été distribués dans plusieurs secteurs de Québec : Maizerets, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Vanier, Sainte-Foy, Duberger et Charlesbourg. Huit ateliers d'éducation populaire sur les hausses de loyer ont également été offerts aux locataires de Québec.

Côté luttes, la Coalition a tout d'abord dénoncé publiquement l'inaction de l'administration Marchand qui, près d'un an après la mise sur pied d'un comité municipal sur la hausse des loyers, n'a toujours proposé aucune solution ni donné son appui aux revendications des groupes de défense de droits des locataires, malgré l'urgence de la situation actuelle. Ensuite, le 1^{er} février, la Coalition a visé la ministre responsable de l'Habitation, en organisant une action à Québec afin de revendiquer un gel des loyers. Une soixantaine de personnes se sont rassemblées devant les bureaux du Tribunal administratif du logement et ont livré un congélateur rempli d'avis d'augmentation abusive de loyer au bureau du Ministère.

Les suites?

Dans les prochains jours, les groupes de la Coalition de Québec contre les hausses de loyers vont se réunir à nouveau afin de décider des suites à donner à leurs actions. Parmi les sujets de conversation, ils traiteront de la Journée des locataires du 24 avril. En effet, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec a décidé, lors de son assemblée générale du 15 février, de tenir la manifestation nationale à Québec cette année, sous le thème « Les loyers explosent, un contrôle s'impose ». Au moment d'écrire le présent texte, les détails de la manifestation ne sont pas encore connus. Contactez le BAIL au 418-523-6177, si vous souhaitez connaître le lieu et l'heure de départ de la manifestation.

GRAND CHANTIER DE CONSTRUCTION AU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS / SEUL LE PAVILLON PIERRE-LASSONDE RESTERA OUVERT

Par Agathe Légaré

Le Musée national des Beaux-Arts du Québec (MNBAQ) a lancé les travaux préparatoires à la construction de l'Espace Riopelle, un nouveau pavillon qui sera consacré au peintre et sculpteur Jean-Paul Riopelle.

Le pavillon sera situé au bout de l'allée Wolfe-Montcalm et donnera sur les Plaines d'Abraham et le fleuve Saint-Laurent. Il remplacera en partie l'actuel pavillon central, avec sa verrière.

Les travaux forcent donc la fermeture du pavillon central, du pavillon Gérard-Morisset et du pavillon Charles-Baillargé jusqu'en 2026.

Seul le pavillon Pierre-Lassonde, situé sur Grande-Allée, reste et restera ouvert, du sous-sol jusqu'au toit.

L'offre du Musée

Le Lassonde propose de grandes expositions vedettes temporaires, comme « Evergon. Théâtres de l'intime » jusqu'au 23 avril 2023, puis « Nous » à partir du 20 avril prochain, puis « Alexander McQueen L'art rencontre la mode », à partir du 15 juin prochain. Le pavillon présente aussi des collections du musée sur l'art inuit, les arts décoratifs et le design québécois, sur l'art contemporain de Ferron à BGL, ainsi que sur « L'hommage à Rosa Luxembourg » de Riopelle. À cela s'ajoutent des visites guidées, des événements exclusifs et d'autres activités culturelles.

Enfin, l'édifice loge un grand auditorium, une librairie-boutique, un restaurant, un comptoir de mets pour emporter, une cour intérieure et une terrasse (ouverte en été).



Tarif des abonnements à la baisse

Le Musée se lance dans une campagne d'abonnement et de réabonnement énergique. Il a d'abord réduit le tarif des abonnements de façon importante. Ainsi le coût de l'abonnement d'un an correspond au prix total de deux billets d'entrée. Autrement dit, vous aurez rentabilisé votre abonnement après deux visites seulement.

Aussi : vous pourrez inscrire gratuitement à votre abonnement jusqu'à cinq enfants de moins de 17 ans. Et vous bénéficierez de plusieurs réductions sur le prix d'entrée d'un accompagnateur, sur le stationnement, au restaurant, à la librairie-boutique, lors de plusieurs activités, comme les ateliers de création pour la famille de la fin de semaine et les ateliers de dessin en salle pour adultes. À cela, s'ajoutent des rabais chez les partenaires culturels du MNBAQ, les autres musées, des théâtres, l'Orchestre symphonique de Québec, le Club musical de Québec et les Violons du Roy.

Une aventure à suivre, donc.

Anne-Renée Durocher et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Ouvert tous les jours, de 8 h à 21 h

418-522-4889
850, rue Saint-Jean



LE 311, OU L'ART DE RÉPONDRE AUX DEMANDES CITOYENNES

Collaboration Le Bourdon du faubourg

*Version raccourcie de l'article paru sur <https://bourdonmedia.org>

Le service du 311, lancé en 2016, semble avoir trouvé sa vitesse de croisière et un fonctionnement optimal (nonobstant quelques enjeux de suivi individuel qui ont pu être soulevés par les personnes assistant à une rencontre virtuelle cet automne, en vue de présenter les services du 311). Selon les dernières données de 2021, le 311 traite annuellement près de 260 000 appels téléphoniques, 40 000 courriels et 45 000 requêtes web (par le biais de l'application). Avant tout un service de première ligne, le 311 permet de traiter au premier contact 80% des requêtes téléphoniques, selon France Delisle, directrice de la Division de la réponse citoyenne, et responsable à ce titre du service du 311.



photo d'illustration

En 2021, les dix principaux sujets faisant l'objet d'une demande de la part des citoyen-ne-s concernaient la collecte des encombrants (près de 57000 demandes), plus de 23000 demandes d'information sur l'urbanisme (zonage, réglementation, permis), un peu plus de 12000 demandes relatives aux poubelles non ramassées, etc. Globalement, ce sont 63% des demandes qui concernent des interventions, 32% des demandes d'information, et 4% (seulement) de plaintes. Collecte d'encombrants (réfrigérants ou non), trottoirs mal déneigés ou glissants, nids-de-poule, ordures non ramassées, lampadaires non fonctionnels, problèmes de sécurité routière non urgents, tout peut être transmis à la Ville par le biais du 311.

Les personnes qui fréquentent les réseaux sociaux le savent : les élu-e-s invitent régulièrement à faire remonter les problèmes par le biais du 311, qui permet non seulement d'avoir un suivi sur les interventions mais également de documenter au plus près les différents problèmes qui surviennent en ville. Outre les interventions rapides, les demandes alimentent ainsi une base de données qui sert à la planification des interventions.

Comment communiquer avec le 311?

Ce service fonctionne par échange téléphonique ou électronique (par courriel ou par le biais de l'application 311, qui permet également de faire un suivi des demandes).

Par téléphone : 3-1-1 (à noter que le 3-1-1 est également le numéro utilisé à Montréal, Trois-Rivières, Gatineau, etc.)

Par courriel en écrivant au 311@ville.quebec.qc.ca ou par le biais du formulaire « Nous joindre » sur le site internet de la Ville.

Par le biais de l'application, qui permet d'avoir accès à l'ensemble de vos demandes, résolues et en cours, et de géolocaliser vos demandes si vous n'êtes pas en mesure de donner une adresse précise.

Un numéro de suivi vous est normalement attribué.

HAUSSE DE 1 \$ DU SALAIRE MINIMUM, UNE INSULTE AUX TRAVAILLEUSES ET AUX TRAVAILLEURS AU BAS DE L'ÉCHELLE

Par Virginie Larivière, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté



Le 18 janvier dernier, le ministre du Travail annonçait une hausse du salaire minimum de 1 \$, ce qui le portera à 15,25 \$ l'heure le 1er mai prochain. Il va sans dire que ce montant est nettement insuffisant à l'heure actuelle pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs de joindre les deux bouts, même en travaillant à temps plein.

À 35 heures de travail par semaine, une personne gagnant 15,25 \$ l'heure disposera d'un revenu disponible d'environ 24500 \$. Ce montant est à peine supérieur au seuil de la Mesure du panier de consommation, estimé à 23025 \$. C'est donc dire que les personnes travaillant à temps plein au salaire minimum arriveront tout juste à couvrir leurs besoins de base.

Ainsi, tout porte à croire que la tendance observée dans les banques alimentaires dans les dernières années se maintiendra. Le Bilan-Faim 2022 révélait en effet une augmentation de 37 %, depuis 2019, du nombre de personnes ayant eu recours aux services d'aide alimentaire et dont la source principale de revenus était l'emploi. Difficile de penser qu'un

petit dollar d'augmentation du salaire minimum fera une différence dans la vie des gens !

Et combien faudrait-il donc pour permettre aux travailleurs et travailleuses au salaire minimum de sortir de la pauvreté ?

En 2021, la coalition Minimum 18 \$ estimait le montant à 18 \$ l'heure. Avec ce salaire, le revenu disponible d'une personne travaillant à temps plein (35h par semaine) se serait approché de certains indicateurs qui pourraient représenter une sortie de la pauvreté, comme le Revenu viable ou la Mesure de faible revenu à 60 % de la médiane (MFR-60). Mais c'était avant la hausse fulgurante du coût de la vie de la dernière année.

Le 1er mai prochain, même un salaire minimum à 18 \$ l'heure aurait été insuffisant. D'ailleurs, en décembre dernier, le premier ministre François Legault reconnaissait lui-même qu'« il est difficile d'arriver avec 18 \$ l'heure, surtout quand on a des enfants ». Après une telle déclaration, le fait que son gouvernement ait choisi de hausser le salaire à seulement 15,25 \$ l'heure représente une insulte évidente aux travailleurs et aux travailleuses au bas de l'échelle.

Comme d'habitude, la principale justification du gouvernement à l'augmentation de seulement 7 % du taux horaire est qu'il doit respecter la capacité de payer des entreprises. Mais pour le Collectif, comme pour les autres membres de la coalition Minimum 18 \$, le bien-être des travailleuses et des travailleurs ne devrait jamais être négociable. Le travail au salaire minimum devrait minimalement leur permettre de vivre hors de la pauvreté et c'est au gouvernement que revient la responsabilité de leur garantir un salaire décent.



**Vous méritez mieux.
Joignez la CSN !**

Toujours confidentiel - 418 647-5810
sesyndiquer@csn.qc.ca



Problèmes de logement ?

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

418-522-0454

PATRO SAINT-VINCENT-DE-PAUL, UNE VICTOIRE POUR LA MOBILISATION CITOYENNE

Par Pascaline Lamare



En 2014, une équipe de militantes et militants du Compop a installé des banderoles sur la clôture du site de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul et sur l'ancien « garage à jojo » dans la côte d'Abraham.

La Ville annonçait en décembre dernier qu'elle rachetait l'îlot Saint-Vincent-de-Paul, ainsi que le terrain connexe du garage à Jojo, pour y réaliser notamment du logement social, abordable ou communautaire.

En décembre 2022, le comité exécutif de la Ville de Québec a entériné un montant de 12 millions qui sera remis au propriétaire en guise d'indemnité globale d'expropriation, dont 9 millions pour l'indemnité immobilière et 3 millions pour les dommages. Ce règlement à l'amiable intervient six ans après le début des procédures que la Ville avait entamées en 2017 pour acquérir, de gré à gré ou par expropriation, l'îlot Saint-Vincent-de-Paul. La longue bataille de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul verrait-elle enfin son dénouement et, qui plus est, se solderait-elle par une victoire citoyenne? Il s'agit en tout cas d'un premier pas considérable pour le projet collectif que le Comité porte depuis longtemps et tout semble pointer vers un épilogue auquel les militant-e-s du Comité populaire n'ont jamais cessé de croire.

Pour la Ville, l'endroit présente un fort potentiel puisqu'il trône au sommet de la côte d'Abraham, en plus d'être situé le long du trajet du tramway. La Ville a exprimé la volonté de procéder au réaménagement de ce terrain et d'utiliser

l'espace notamment pour en faire des logements. Les documents de la Ville mentionnaient ainsi que « L'entente à approuver prévoit également que la Ville souscrive à une servitude perpétuelle interdisant l'usage de l'immeuble exproprié à des fins d'hôtellerie ou de location à des fins touristiques. En outre, cette servitude permet spécifiquement l'usage de l'immeuble exproprié à des fins de logement social, abordable ou communautaire ou de résidence pour personnes âgées ». Une démarche de consultation publique et de cocréation devait être dévoilée et entamée dès le début 2023 afin d'entendre les citoyen-ne-s et les différentes parties prenantes sur leur vision. À l'heure où nous imprimons ces lignes, nous n'avons pas encore eu les informations quant à cette démarche. Le Comité populaire reste vigilant et s'impliquera activement dans cette démarche.

Rappelons les objectifs du Comité populaire pour ce terrain :

- Un projet répondant à une mixité de besoins dont un parc, du logement social et un jardin communautaire ;
- Un projet permettant la réalisation d'un lien mécanique entre la Haute-Ville et la Basse-Ville ;
- Un projet qui respecte la trame du quartier tant dans la hauteur que dans son architecture ;

- Un projet qui respecte les conditions établies dans le cadre du Programme particulier d'urbanisme de la colline Parlementaire.

Le Comité populaire mène une lutte pour ce terrain depuis 2008. Un terrain qui symbolise tous les errements de l'urbanisme que Québec a connus depuis les années 1970, avec une vision orientée par un développement sans égards pour la population locale et la priorité donnée aux aménagements du réseau routier tel que mis en avant par le rapport Vandry-Jobin en 1968.

Tel qu'on le connaissait, le Patro avait été reconstruit en 1952, après un incendie trois ans auparavant. L'aile abritant la piscine et le gymnase avait été ajoutée en 1958. Cette partie a été expropriée dès 1971 pour y faire passer l'autoroute Dufferin. Dès 1987, les religieux retirent le mobilier liturgique et les objets sacrés et mettent en vente la partie immobilière. L'année suivante, le diocèse désacralise le lieu. Peu après, la Ville souhaite permettre la construction d'un hôtel Sheraton (qui n'a jamais dépassé le stade de projet de coin de table). En 1998, le site est acquis par Jacques Robitaille, qui annonce qu'il va y construire un hôtel. Le reste de l'église est détruit en 2006, mais la façade préservée.

En 2009, année électorale, le Comité populaire relance la lutte sur le Patro Saint-Vincent-de-paul. Forums, manifestations, candidates qui se prononcent pour l'expropriation. Une fois l'élection passée, tout est oublié. La façade est détruite à son tour en février 2010. Un énième projet d'hôtel fait surface. Le terrain est finalement transformé en stationnement à ciel ouvert, puis en terrain vague. En novembre 2013, des militant-e-s du Comité populaire font un aménagement paysager symbolique sur le site, première fois que nous revendiquons publiquement un jardin. Lors d'une consultation en 2016, les citoyens optent pour que des logements sociaux et de jardins communautaires voient le jour à cet endroit. En avril 2019, Jacques Robitaille reçoit un avis d'expulsion, qu'il a contesté jusqu'au règlement de décembre 2022. Au même moment, le Comité lance une déclaration pour un réaménagement citoyen de l'îlot Saint-Vincent de Paul, qui répond aux besoins de la population locale. En juin de la même année, nous organisons une occupation festive sur le terrain.

L'histoire du Patro, c'est une longue histoire de luttes citoyennes, de défaites qui se transforment parfois en victoires. Le projet porté depuis tant d'années par le ComPop (et dessiné par Marc Boutin) reste une nécessité dans le quartier, où les logements sont de moins en moins abordables, subissant de plein fouet la gentrification et la airbnbisation des logements. N'oublions pas que c'est grâce aux travail soutenu de militant-e-s et de citoyen-ne-s, à la solidarité et la fondation de coopératives d'habitation que notre quartier a pu demeurer un quartier vivant, à échelle humaine. Nous continuerons à nous impliquer dans les prochains mois, pour s'assurer que le projet développé réponde aux besoins des résident-e-s!

Coupon d'adhésion Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Si vous êtes en accord avec la mission du groupe, il suffit de remplir le coupon et de nous le renvoyer à l'adresse ci-dessus, avec une cotisation de 5\$.

Nom :

No de tél. :

Adresse :

Courriel :

Code postal :



RÉSISTANCES FÉMINISTES, RÉSISTANCES PLURIELLES

Par le Centre Femmes d'aujourd'hui



Visuel : Collectif 8 mars. Coopérative Belvédère communication. Illustration : Marin Blanc.

Cette année, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le Collectif 8 mars a choisi le slogan « Résistances féministes ». Nous avons été particulièrement interpellées par cette formulation qui illustre des résistances plurielles. En ce 8 mars, nous prenons un temps pour nous adresser à toutes les femmes, toutes les féministes qui résistent. À nos amies, nos mères, nos sœurs, nos allié-e-s qui résistent en criant, dans la rue ou dans leur oreiller, à celles qui ne crient pas ou ne crient plus.

La résistance est définie comme une force opposée à une autre. Cette opposition est le cœur des luttes féministes qui militent contre les différents systèmes d'oppression. En 2020, la résistance était centrale au thème de la Marche mondiale des femmes où nous scandions « Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer ». En effet, nous militons contre toutes les violences faites aux femmes. Nous résistons contre un système patriarcal, capitaliste, raciste, capacitiste qui s'en prend à nos corps, nos choix, nos territoires, nos libertés, nos droits. La résistance est partie prenante de nos quotidiens de femmes et collectivement, nous, féministes, sommes en mouvement pour changer les structures oppressantes.

« La résistance a des rhizomes » *. Ce superbe vers publié par le collectif Les Arrimées résonne encore en nous quelques années après sa publication. Les rhizomes sont des tiges souterraines remplies de réserve alimentaire qui forment une sorte de réseau de racines, une réserve d'énergie pour les plantes. Cette analogie nous rappelle que si certaines luttes peuvent parfois sembler solitaires, cloîtrées dans le quotidien ou l'intimité, elles ne le sont pas. Tout près et même tout autour, nous sommes là, formant un réseau fort de racines entrecroisées dans la solidarité et la sororité.

À vous toutes qui composez ce grand entrelacement de rhizomes, qui tisse ce filet de résistances, vous rendez habitable un monde hostile aux femmes. Vous offrez un espace d'ancrage solide, des raisons et l'énergie nécessaires pour continuer nos longues luttes pour la justice, l'égalité et la sécurité. En ces temps où le silence est insoutenable, quelle chance, quel privilège de résister à vos côtés. Souhaitons que cette prochaine année de résistance soit riche en luttes féministes gagnées. À bientôt.

* Collectif Les Arrimées. (2020, 15 septembre). La résistance a des rhizomes, sens-les sous la plante de tes pieds [statut Facebook]. Facebook. <https://www.facebook.com/LesArrimees/photos/a.127812965594477/182095953499511/>

DROIT DE MANIFESTER : LA SÉCURITÉ POUR QUI ?

Par Judy Coulombe, travailleuse du Regroupement des groupes de femmes RGF-CN

Cela fera bientôt un an que les convois de camionneurs débarquaient avec grand bruit sur la colline Parlementaire, à Québec, mais surtout à Ottawa. La vérificatrice générale du Canada publiait tout récemment ses recommandations dans lesquelles elle déplorait la gouvernance de la crise et le manque de communications du Service de police d'Ottawa.

Une pente glissante, s'il en est une en démocratie, est de laisser les forces policières gérer. On se questionne ainsi de la réaction de la Ville de Québec qui proposait cet automne un règlement émanant de la demande du SPVQ.

Pourtant, après plusieurs années de débats devant les tribunaux, la Cour d'appel a confirmé en 2019 le droit applicable sur tout le territoire québécois : l'usage de la voie publique pour manifester est légitime et il ne peut pas être limité par une réglementation restrictive. « Ce n'est donc pas parce qu'elle est perturbatrice que la manifestation doit être régulée et si elle doit l'être pour des raisons de sécurité, ce ne peut être prioritairement par le recours à des sanctions pénales de responsabilité stricte », tranche la Cour. Faut-il rappeler qu'il existe d'autres outils juridiques pour empêcher les émeutes? Il semble que la Ville de Québec persiste alors que celle de Montréal, pour n'en nommer qu'une, a tout simplement choisi d'abroger son règlement P-6.

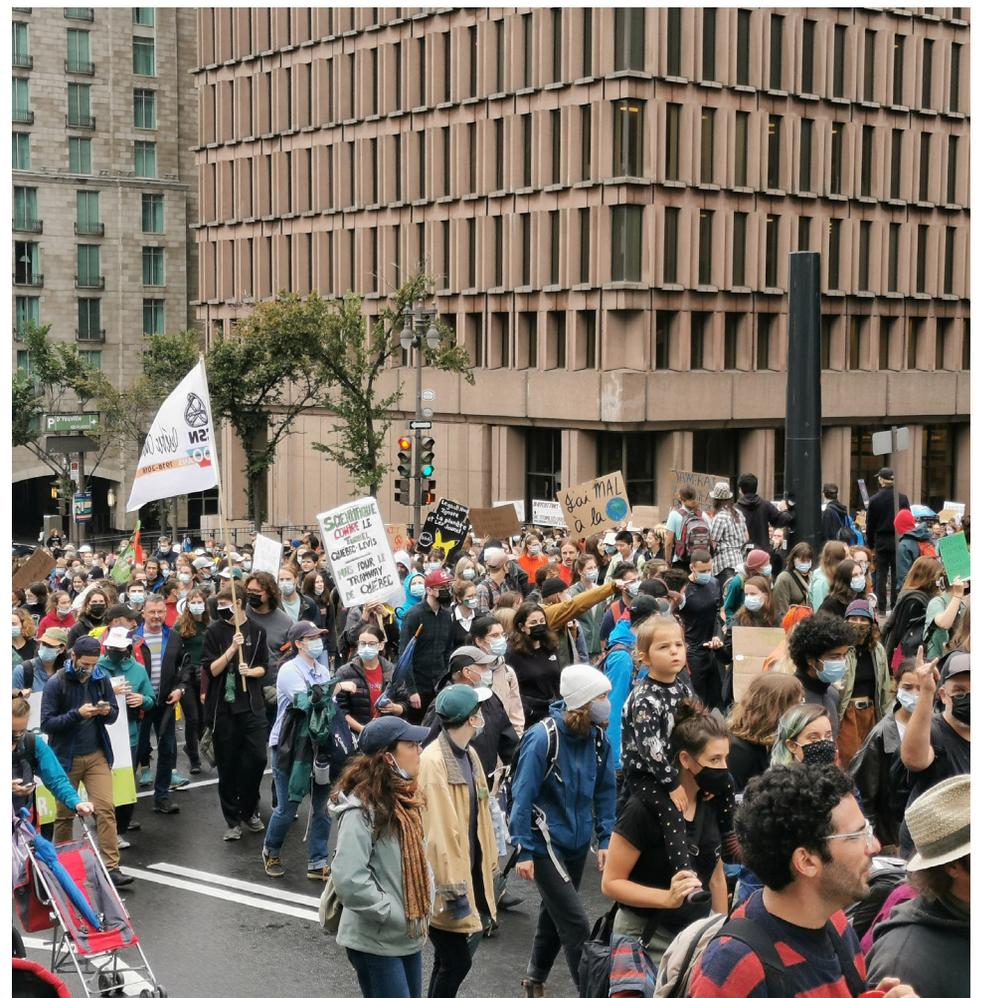


Photo à titre illustratif

Une nouvelle mouture de l'article 19.2 du Règlement sur la paix et le bon ordre devait être adoptée in extremis en décembre 2022, mais des groupes communautaires ont rappelé à l'administration Marchand que les « exigences en matière de préavis ont pour effet de rendre illégales et, en pratique, de proscrire, sous peine d'une sanction pénale, la manifestation spontanée et la manifestation surprise ». Un report qui s'avérait obligé, compte tenu des objectifs et des impacts incohérents. Lors de rencontres avec les élu-e-s municipaux, la principale préoccupation était d'assurer le passage de véhicules d'urgence si une marche devait prendre la rue. La sécurité des citoyen-ne-s est évidemment importante, mais quel est le lien avec la notion d'organisateur, qui est si centrale dans le projet de règlement?

L'administration Marchand tente peu subtilement d'opposer sécurité et manifestation. Les groupes organisés qui collaborent avec le SPVQ remplissent des formulaires, répondent au téléphone, et se retrouvent ainsi parmi les « bons joueurs », car ils favorisent la sécurité. Sauf que la Ville semble aveugle au fait que les policiers en question peuvent faire des recherches sur les personnes inscrites dans lesdits formulaires et s'adonner à des pratiques de profilage politique. Plus que naïve, la Ville endosse la notion d'organisateur dans son projet de règlement. Ce qui décourage clairement. Ensuite, pourquoi réviser un règlement qui n'a pas lieu d'être? Pourquoi s'attacher obstinément à l'article 19.2 qui est invalide, inopérant et inapplicable?

La décision des tribunaux date déjà de plusieurs années, la Ville de Québec devrait abroger l'article et s'inquiéter un peu moins des inconvénients qu'une manifestation peut causer à l'organisation des forces policières, et un peu plus au rôle central de la liberté d'expression et de la liberté de réunion pacifique dans une société libre et démocratique.

Deviens membre du Compop !

En ligne : www.compop.net
 En personne : 780, Sainte-Clair
 5\$ par année

LE COMITÉ POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :

Des actions concrètes pour défendre nos intérêts et nos droits !

Deviens membre du Compop !
En ligne : www.compop.net
En personne : 780, Sainte-Claire
\$5 par année

LUN 6, UPOP: INTRO À 19H : L'INTERSECTIONNALITÉ

LE COMITÉ POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :

Une Université populaire, l'Upop

Formulaire de contribution pour l'université populaire (Upop)

L'université populaire, série de conférences et d'ateliers sur des thèmes variés du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, est intéressée par vos idées pour les futures sessions. Ces soirées ont lieu le premier lundi du mois. Vous avez une suggestion ? Vous avez envie d'animer l'une de ces soirées ? Faites-nous parvenir ce formulaire rempli. On vous remercie déjà.

Nom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Thème proposé : _____

Description de la présentation :

Faites parvenir votre formulaire de proposition de contribution au Comité populaire saint-Jean-Baptiste

au 780 Sainte-Claire,
Québec (qc) G1R 5B9

ou par courriel au
comité.populaire@videotron.ca.

Merci

LES HAUTS ET LES BAS DU DÉNEIGEMENT

Par Fabien Abitbol



Photo à titre illustratif

Au quatrième hiver de sa mise en place, il faut se rendre à l'évidence : la politique de « viabilité hivernale » n'est pas viable. Du moins pas en l'état.

Du 23 décembre 2022 au 17 février 2023, le maire Marchand et l'élu responsable du déneigement Pierre-Luc Lachance n'ont pas eu que des mots doux sur les réseaux sociaux. Ils ne sont pourtant pas directement responsables de la situation chaotique du déneigement.

La politique dite de « viabilité hivernale » a remplacé la politique de déneigement (un peu dépassée et souvent malmenée) en novembre 2019 après un an et demi de consultations. C'était donc sous l'administration Labeaume.

Premier couac dès novembre 2019 : un verglas s'est déposé sur les trottoirs déjà mal en point des quartiers centraux avant que les cols bleus ne procèdent à un épandage. Résultat des courses : après chaque déneigement on retrouvait le verglas accroché tel une moule sur son rocher. Mais ce n'est pas tout : le verglas, toujours aussi fourbe, est revenu en novembre 2020 avant l'épandage. Ce qui en 2019 pouvait éventuellement être mis sur le dos d'une adoption politique tardive de cette politique de « viabilité hivernale » n'était plus excusable un an plus tard. Fin 2021, après les élections, un autre maire tenait la barre du navire. Mais cette fois c'est la neige qui est tombée en premier.

Quelques surprises en centre-ville

Évidemment c'était la faute du nouveau maire, par simple manque de communication. Pire encore fin 2022, au point que la machinerie s'est mise en branle le 23 décembre afin que les résident-e-s puissent recevoir la famille, pour le premier Noël à peu près normal depuis la pandémie. Petit détail : le 23 décembre 2022 était un vendredi. Or cette politique de « viabilité hivernale » prévoit que l'enlèvement de la neige se fait du dimanche au jeudi. Donc déclencher l'artillerie lourde un vendredi n'est pas prévu.

Que s'est-il passé en février 2023 ? Par deux fois en huit jours, il y avait des monceaux de neige à dégager un vendredi. Le premier vendredi concerné était la fin du carnaval et le début du tournoi pee-wee : deux événements qui tombent en hiver et qui, les années précédentes, avaient été ternis par la Covid. Cette année par surcroît, l'hôtellerie a été plus sollicitée qu'en 2019 avant la pandémie. Par ailleurs, au tournoi pee-wee il y avait une équipe « ukrainienne » composée de joueurs qui venaient de plusieurs pays pour l'occasion.

La fin de semaine de fin du carnaval, il n'était pas aisé de marcher dans les rues. Seuls les abords du palais de Bonhomme avaient été nettoyés. Ce qui déjà est une dérogation à la politique de « viabilité hivernale ». Dans ce cas, on peut se demander pourquoi n'avoir pas nettoyé tout l'arrondissement afin de satisfaire les résident-e-s, les touristes, les carnavaliers et les amateurs de hockey. 220 000 spectateur-riche-s d'un tournoi en dix jours, ça prend des rues bien entretenues.

La Ville a invoqué des problèmes techniques mais les cols bleus ont démenti quelques jours plus tard.

La semaine suivante une très grande quantité de neige s'est abattue le vendredi, à partir de 2h du matin et toute la journée. Ce n'est pas rare en février. D'ailleurs à même date en 2022 on pouvait passer en ski devant l'église Saint-Jean-Baptiste. Et ce vendredi 17 février, la Ville a procédé à une triple dérogation à cette politique de « viabilité hivernale » :

- nous étions un vendredi ;
- seuls les arrondissements de La Cité Limoilou et Sainte-Foy Sillery Cap-Rouge étaient concernés ;
- le but n'était pas de tout enlever mais de faire au mieux, sachant qu'il faudrait aussi travailler le dimanche soir.

« Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver », nous a chanté Gilles Vigneault.

Il serait temps de réaliser que priver les résident-e-s, les commerçant-e-s et les touristes de déneigement 28% du temps, c'est peut-être beaucoup. Il serait temps (si pour des raisons de personnel ou de sous-traitants) de ne plus chercher à déneiger toute la ville la même nuit, puisqu'il y aura toujours des mécontent-e-s. Il serait temps peut-être aussi de ne pas se contenter de mentionner à la fin des communiqués de déneigement que les résident-e-s sont invité-e-s à ne pas mettre les ordures sur les trottoirs : cette partie du communiqué n'est jamais diffusée à la radio et de nombreux-se-s résident-e-s ne réalisent pas qu'ils se pénalisent et pénalisent leurs voisin-e-s. N'y aurait-il pas une possibilité au moins dans les secteurs denses de faire une vérification et un ramassage entre 21h et 23h pour les ordures comme pour les voitures ? Et mettre un avertissement sur les portes correspondant aux emplacements des sacs ou des bacs ?

Pour que cette politique de « viabilité hivernale » soit elle-même viable, il est temps de corriger le tir. Pierre-Luc Lachance a annoncé qu'il serait à l'écoute de la population. On ne peut qu'espérer qu'il le soit vraiment.

Profitez des belles journées estivales pour venir vivre une aventure des plus gourmandes !

C'EST L'ÉCLATEMENT DES SAVEURS CHEZ ÉRICO. PLUS DE 70 CRÈMES GLACÉES, SORBETS, YOGOURTS ET TOFUS GLACÉS, EN ALTERNANCE.



Erico

CHOCOLATERIE CRÉATIVE
MUSÉE DU CHOCOLAT

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
T. 418 524-2122 | ERICOCHOCOLATIER.COM

LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

DES BANCS PUBLICS AU DROIT À LA VILLE

Par Charles Beaudoin-Jobin



Le point de départ de mes réflexions sur les bancs publics fut celui de penser l'espace des ralentissements. Les bancs publics, en apparence banals, forment pourtant la trame précieuse de notre vie en société. J'ai ainsi tenté par une « ode à ces lieux » de tirer une sociologie de notre relation au monde, ouvrant par là une fenêtre sur les espaces disponibles hors des contraintes d'accélération de nos sociétés, pour reprendre le sociologue Harmut Rosa ¹. Les bancs publics sont une empreinte sur le quotidien ; ils parlent de nos villes et des espaces qui suggèrent un arrêt, une pause, un temps de repos. Ils permettent de saisir le passage entre la vitesse, les voitures, la cacophonie ambiante, l'anonymat, les passages incessants, et ce qui se pose, se transpose en images au ralenti. Ils offrent une expérience sociale des décalages entre les formes d'accélération de nos existences pressurisées et celles qui encore nous permettent de les comprendre, un temps décolonisé des ralentissements.

Ils sont une parenthèse sur la familiarité du monde, sur ce qu'on connaît, ce qu'on croit connaître et ce qu'on prétend savoir. Ils sont une distance critique nécessaire envers ce monde, pour qu'il cesse d'aller de soi et d'aller droit dans le mur...

C'est l'étrangeté de ces temps d'arrêt qui m'intéresse ici, et qui nous font voir les choses bien autrement. Ce sont ces temps souvent perdus dans les méandres de la course folle de nos quotidiens à bout de souffle, de nos sociétés du toujours plus et du jamais assez.

Cette étrangeté possible, c'est le rythme au ralenti de l'enfance, avec ses regards neufs, renouvelés, ses étrangetés fécondes, ses émerveillements, ses questionnements étonnants, pertinents, déroutants. Ces regards qui prennent le temps sont rares et précieux. Ils permettent pourtant une ouverture, un décloisonnement, un délaissement de nos œillères, une distance interrogatrice. « Les enfants sont les meilleurs théoriciens, car ils n'ont pas encore été formés à accepter nos pratiques sociales routinières comme " naturelles ", et tiennent donc à poser des questions sur ces pratiques qui sont de façon embarrassante les plus générales et les plus fondamentales, les considérant avec une distance interrogatrice, oubliée depuis longtemps en tant qu'adultes. Puisqu'ils n'estiment pas encore nos pratiques sociales inévitables, ils ne voient pas pourquoi on ne pourrait pas faire autrement. » ²

Ces regards, c'est une façon de défier le statu quo. C'est une ouverture à penser autrement notre quotidien, nos accoutumances, nos habitudes de transport, de consommation, mode d'appropriation, d'exclusion, de privatisation, notre rapport à ce qu'habiter le monde veut dire. C'est rendre les villes à l'échelle de l'enfance, de tout ce qui demande ralentissement; des rues piétonnes, de bancs publics, de l'agriculture urbaine, du public, du commun.

C'est replacer au cœur des villes, de nos sociétés, de notre monde, quelque chose qui puisse être vécu, ressenti, un « être au monde dans sa forme vivante » ³. Apprendre de ce « regard », transgresser ces rythmes d'efficacité, de rendement, de rationalisation, du « temps c'est de l'argent », prendre un pas de recul sur cette cadence et ses

rapports au monde, celle de l'intensification incessante de la vie nerveuse, du tout-travail, en devenir « blasé », pour reprendre la figure de Georg Simmel. C'est expérimenter dans les plis du social, la pratique concrète du monde, comme le dit Rosa, comme « point de résonance ». C'est s'accorder le droit à un autre mode de relation, celui qui ne soit plus aliéné à l'insensibilité face aux objets, aux gens et au monde. « Le blasé », écrit Georg Simmel, dans *La philosophie de l'argent* « [...] est tout à fait incapable de ressentir les différences de valeurs, pour lui, toutes choses baignent dans une totalité uniformément morne et grise ; rien de vaut la peine de se laisser entraîner à une réaction quelconque » ⁴.

À partir de ces lieux que sont les bancs publics, il est possible de repenser un autre droit à la ville, celui d'espaces sains et sécuritaires, de lieux de ralentissement et d'émancipation, de réflexions sur nos milieux de vie, un droit qui redonne aux gens, dans toutes leurs diversités, leurs rythmes et leurs cadences, une autre manière d'expérimenter l'espace, de le ressentir, et qui puisse permettre des formes de résonances entre la rencontre, le retrait et le collectif.

Ce droit, par une reconnaissance d'une culture du quotidien, est celui, pour reprendre André Gorz dans *Ecologica*, de « la défense d'un monde vécu ». C'est, par la distance interrogatrice, laisser place à ce qui peut être autrement dans de nombreux domaines de la vie sociale. « Le poursuivre dans une perspective de montée en qualité humaine nécessite un renouvellement de tous les imaginaires de la relation » ⁵.

1 Harmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte, 2010.

2 Terry Eagleton, *The Significance of Theory*, dans Bell Hooks, *Apprendre à transgresser. L'éducation comme pratique de la liberté*, M Éditeur, 2022, p.59.

3 Harmut Rosa, *Rendre le monde indisponible*, La Découverte, 2020, p.42.

4 Georg Simmel, *La philosophie de l'argent*, PUF, 1987, p.308.

5 Felwine Sarr, *Habiter le monde. Essai de politique relationnelle*, Mémoire d'encrier, 2017, p.23.

MOTS CROISÉS

Par Agathe Légaré

Horizontalement

1- Comme la Cour de justice qui siège sur la rue de la Maréchaussée, dans le parc Victoria - Conjoint ou conjointe dont est séparé ou divorcé. 2- Maximes, formules brèves comme « Qui a bu boira ». 3- Galette de la cuisine indienne - Celui, celle qui a entre 12 et 20 ans, avec ou sans acné - Soupçon, méfiance. 4- Ce commerce a donné lieu au braconnage et à la quasi extinction des éléphants d'Afrique - Moi, la première personne du singulier. 5- Note de musique - Existera - Venu de, né de. 6- Créature, personne - Perroquet - Ancien club de hockey de la ville de Québec, avant les Remparts. 7- Petit nom de l'îlot, du terrain que la Ville de Québec a enfin exproprié au sommet de la côte d'Abraham (deux mots). 8- « Le troisième lien Québec-Lévis existe déjà. C'est le... » (feu Marc Boutin) - Préposition ou adverbe ou pronom personnel. 9- 51 en chiffres romains ou mesure itinéraire chinoise - Lac des Pyrénées (voyelle doublée) - Siège d'un vélo ou d'une moto. 10- Resserrions dans un petit espace - Mille-pattes. 11- Lui, une troisième personne du singulier - Arme de destruction massive - Sport où excellent Leylah Fernandez et Félix Auger-Aliassime. 12- Personne enlevée que l'on utilise comme moyen de pression - Note de musique - Fête du Nouvel An vietnamien. 13- Liées, attachées - Chacune des périodes successives d'un phénomène en évolution, comme la guerre en Ukraine...

Verticalement

1- Démonstration collective populaire (marche, piquetage) que la Ville de Québec souhaite encadrer par un règlement. 2- Le film 3D de l'année 2022 - En chant, voix de femme la plus grave. 3- Préfixe qui divise un mètre, une seconde, par un milliard - Monnaie de l'Iran (au pluriel) - Contraction de « à le ». 4- Adresse de protocole internet - Considéré, examiné. 5- Léopard, Abrams, Léger pour les Ukrainiens - Règle de menuiserie en forme de T - Sommaire, aperçu. 6- Se dit d'une médication qui contient de l'iode - Interjection qui exprime la grande vitesse d'un véhicule. 7- Compétent, professionnel - Intelligence, discernement. 8- Petit animal paresseux du Brésil - En France, chambre meublée louée à la semaine ou au mois - Halte! Ordre d'arrêter. 9- Hallucinogène des années 1960 qui est revenu à la mode - Balles de service gagnantes au tennis. 10- Émoticône, image informatique figurant une émotion - Critiqua avec véhémence. 11- Acquisées, obtenues - La planète Jupiter en a quatre grandes : Io, Europe, Ganymède et Callisto. 12- Point cardinal - Engin en orbite autour de la terre. 13- Bouleversés, touchés, en parlant des humains - Venues au monde.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													

CROISSANTS-MUSIQUE, DES CONCERTS À DÉGUSTER GRATUITEMENT AU GRAND THÉÂTRE

Par Pascaline Lamare

La série de concerts « Croissants-musique » permet de découvrir gratuitement de talentueux artistes de différents horizons, sous la murale de Jordi Bonnet. Au menu : viennoiseries, café, et bonne musique!



Photo d'un des Croissants-Musique

Ces concerts sont présentés en admission générale quelques dimanches à 11 h du matin, au cours de l'hiver et du printemps 2023. Favorisant l'initiation musicale et la démocratisation des arts, ces concerts gratuits sont présentés dans le foyer de la salle Louis-Fréchette. Une occasion de découvrir dans un contexte détendu des artistes en musique instrumentale, en chanson, en musique du monde ou en art lyrique, par exemple.

Programmation

12 mars 2023 : Alan Côté, auteur-compositeur-interprète particulièrement touchant et grand manitou du Festival en chanson de Petite-Vallée, nous offre un spectacle tiré de son dernier album.

26 mars 2023 : Noé Lira, auteure-compositrice-interprète québéco-mexicaine, danseuse et comédienne, crée des musiques organiques imprégnées de rythmes latins et de sons de la nature.

16 avril 2023 : les cinq musiciens du groupe Guappcarto s'inspirent des musiques tziganes et traditionnelles du sud de l'Italie pour composer leur propre répertoire.

30 avril 2023 : le Duo Perse-Inca explore l'amalgame de traditions musicales de l'Iran et du Pérou dans une perspective contemporaine.

14 mai 2023 : le talent du quartet vocal Quartom, allié à un grand sens de l'humour, est à l'honneur, avec un répertoire éclectique et polyphonique.

28 mai 2023 : Accompagné de l'épatant Bedon Band, Henri Godon convie les enfants de 4 à 9 ans et leurs familles à un concert festif sur des thèmes abordant le quotidien des tout-petits.

Tous les détails concernant la programmation sont disponibles sur le site web du Grand Théâtre de Québec (<https://grandtheatre.qc.ca/programmation/?keywords=Croissants-musique>) ou par l'entremise du personnel de la billetterie durant les heures d'ouverture.

SALUT HARVEY MEAD !

Par Andrée O'Neill

Une des premières choses à faire pour espérer un début de solution ou d'adaptation à la crise climatique, c'est d'enlever nos petites lunettes roses. C'est de cesser de nous bercer d'illusions parce qu'on conduit un char électrique, qu'on remplit notre bac bleu ou qu'on achète des indulgences pour compenser nos voyages dans le Sud.

Il a été le premier commissaire au développement durable du Québec, mais avait été remercié à la fin de son premier et unique mandat ; la rumeur a circulé qu'on lui reprochait ses orientations trop ambitieuses, notamment en ce qui a trait à la surveillance et à la mesure des résultats des programmes de lutte contre les changements climatiques.

Jusqu'à ces derniers temps, il tenait un blogue dans lequel il dénonçait notre foi aveugle en la technologie et notre adhésion au mythe de la croissance infinie.

Son essai exhaustif et très fouillé, *Trop tard, la fin d'un monde et le début d'un nouveau*, où il nous invite à repenser de fond en comble notre vision du développement, date de 2016. Mais il est vraiment d'une actualité toute chaude, pour ne pas dire tragi-comique.

Cet ouvrage se penche sans complaisance sur l'échec du mouvement écologiste et ses approches face aux crises qui nous accablent, crises qu'avait très clairement prévues le Club de Rome dans *Halte à la croissance*, il y a plus de 50 ans. Toutefois, malgré son pessimisme, il ne nous laisse pas sans espoir et nous propose les fondements d'un monde post-capitaliste, enfin débarrassé de ses ornières « croissancistes », un monde qui tient compte de nos ressources et de nos besoins réels. Le début d'un nouveau monde, oui, à condition de faire preuve d'un « optimisme opérationnel » au lieu d'une candeur aveugle, et de faire un virage vers la décroissance.

Il faut espérer que les prochaines décennies lui donneront raison...

Harvey Mead a aussi publié, en collaboration avec Thomas Marin, *L'indice de progrès véritable au Québec*, un essai qui éreinte le mythe du sempiternel produit intérieur brut comme étalon universel du bien-être de l'humanité.

Harvey Mead, *Trop tard, la fin d'un monde et le début d'un nouveau*, éditions Écosociété, 2016.



C'est une naïveté dont on ne pouvait surtout pas accuser Harvey Mead, qui a quitté ce monde il y a quelques semaines, après de longs états de service en tant que militant écologiste. Son militantisme était sans compromis, refusant l'écojovialisme, la stratégie des petits pas et les « sauvons la planète un pot de beurre de pinottes à la fois ».

Harvey Mead a été à l'origine de la fondation de Nature Québec, d'abord appelée Front commun des espaces verts et des sites naturels, puis Union québécoise pour la conservation de la nature.

Le Vestiaire du Faubourg



Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie de nombreuses initiatives communautaires comme Le Vestiaire du Faubourg, une friperie située au cœur du quartier Saint-Jean-Baptiste



lundi au samedi de 12h à 16h.
* jeudi jusqu'à 20h

780, rue Sainte-Claire | 418-522-0454

LES AIDES SOCIALES PEU REVALORISÉES

Par Fabien Abitbol

Alors que l'inflation a été de 6,8% en 2022, le gouvernement du Québec a annoncé en décembre une hausse des aides sociales de 6,44% en 2023, mais le compte n'y est pas. Une nouveauté néanmoins : l'instauration du « revenu de base » avec tout de même des critères stricts.

Sous l'ancienne appellation du « bien-être social », il existe de nombreux montants, au moins quinze, en fonction notamment de la composition du ménage et du type de lieu de vie. Au recensement 2016, le quartier Saint-Jean-Baptiste était composé à 64% de foyers d'une seule personne, alors par souci de simplification on ne va regarder que les célibataires sans enfants

Sous le gouvernement Couillard avait été mis en place un « Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 ». Ce plan avait été élaboré entre l'automne 2015 et l'été 2016 et consistait en quatre axes :

- Sortir plus de 100 000 personnes de la pauvreté et augmenter le revenu des personnes en situation de pauvreté ;
- Investir pour améliorer le logement social ;
- Favoriser la participation sociale des personnes et des familles à faible revenu et mobiliser les milieux ;
- Améliorer l'efficacité de l'action gouvernementale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Disons qu'on n'est pas au bout du tunnel. On a pu le voir par exemple récemment avec le manque de logements sociaux (le manque de logements tout court à Québec) et le fait que le gouvernement ne veut toujours pas la déconjugalisation des aides sociales. En mars 2022, *L'Infobourg* avait publié à ce sujet « De travailleuse à assistée sociale, j'ai perdu mon droit à l'amour », expliquant les risques financiers qu'encourt une personne assistée sociale à être amoureuse, même sans vivre en couple.

Depuis le 1er janvier 2023, un allocataire de l'aide sociale perçoit 770\$ par mois. S'il a une contrainte temporaire à l'emploi, il a droit à 153\$ de plus, soit 923\$. Une personne qui subit des contraintes sévères à l'emploi (d'une durée minimum d'un an), l'allocation de solidarité sociale s'élève à 1205\$, soit environ la moitié d'un salaire minimum à temps plein.

Malgré le principe d'augmenter les aides sociales en fonction du coût de la vie (donc en théorie 6,8%), malgré l'annonce de les augmenter de 6,44%, c'est plutôt une augmentation de l'ordre de 5,9% qui est arrivée. Car ce que voit l'allocataire c'est ce qui arrive sur son compte et qui figure sur le feuillet bleu (le fameux « carnet de réclamation »). Or cette somme est découpée en morceaux :

- l'adulte le plus pauvre perçoit une « allocation de base » de 725\$ et un « ajustement » de 45\$;
- celui qui a des contraintes temporaires à l'emploi perçoit 153\$ en « allocation pour contraintes temporaires à l'emploi » en sus des deux sommes précédentes ;
- l'allocataire de la solidarité sociale c'est autre chose- l'allocation de base est à 1102\$ et le fameux « ajustement » est de 103\$.
- C'est de cette façon que le gouvernement peut annoncer des chiffres et que, au final, le résultat est inférieur de quelques dollars par mois : c'est la « prestation de base » qui est revalorisée chaque année.

Les « bénéficiaires » de ces allocations peuvent gagner jusqu'à 200\$ par mois en revenus du travail. Au-delà de cette somme, l'allocation est amputée d'autant.



Visuel du rassemblement du Fcpas - Front commun des personnes assistées sociales du Québec - le 14 février dernier

Le revenu de base enfin en place

Par un décret du 15 juin 2022, le gouvernement Legault a entériné ce qui avait été décidé par le gouvernement Couillard. Mais le terme de « revenu de base » est particulièrement mal choisi : selon les sources auxquelles on se fie, ce programme concernait au 1er janvier 2023 entre 60 000 et 85 000 personnes. Un nombre qui en théorie devrait augmenter chaque mois car, sauf si on s'y oppose, on entre directement dans cette catégorie si on a été au programme de solidarité sociale durant 66 des 72 derniers mois.

Sur le plan purement financier, l'allocataire perçoit 337\$ de plus par mois que le prestataire de la solidarité sociale.

Mais c'est à côté que plein de choses changent... et vu le faible montant de l'allocation de solidarité sociale, on peut se demander pourquoi un tel écart existe.

Selon ce qu'expliquait à l'été 2022 l'Office des personnes handicapées du Québec dans son Express-O, il est possible :

- de travailler jusqu'à 13 656\$ par an sans pénalité (soit 500\$ par quinzaine), les dollars suivants étant déduits à 55% de la prestation ;
- d'avoir 20 000\$ d'économies ;
- de posséder des biens jusqu'à 500 000\$.

Sachant que pour demander une prestation il faut avoir moins de 900\$ sur son compte (maximum 887\$), on se demande comment après 66 mois dans un mauvais état de santé on pourrait être en mesure d'être financièrement à l'aise. À part un héritage ou un gain au loto évidemment.

Et pourquoi dans ce cas ne pas appliquer ces possibilités aux trois autres catégories de prestataires? Ça permettrait peut-être à certain-e-s de dépasser le plafond -très bas- de 200\$ de travail par mois, que ce soit régulièrement ou par activité saisonnière.

Annoncez-vous dans L'Infobourg

Pour toute information, consultez notre kit média en ligne à www.compop.net/publicite

ou contactez-nous
au 418522-0454 ou à
comite.populaire@videotron.ca



